

Riposte de l'Année 2011

Réduire et gérer les déchets de bureau, quelles solutions ?





Parce que la réduction des quantités et une meilleure gestion et valorisation des déchets produits sont des enjeux de développement durable fondamentaux, en 2011, la Riposte de l'Année porte sur la gestion des déchets dans les structures du tertiaire.

Ce livret résume les échanges de la conférence «Réduire et mieux gérer ses déchets de bureaux - quelles solutions ?» qui s'est tenue au conseil régional d'Ile de France, le 7 avril dernier. L'intégralité des débats est, elle, disponible en audio sur la page dédiée de notre site.

Ce guide reprend également l'enquête (analyse-données chiffrées-commentaires) menée en ligne au printemps sur les pratiques au bureau.

Il vise à rappeler que, malgré de nombreux impacts à prendre en compte au quotidien, des bonnes pratiques simples et efficaces existent. Mises en oeuvre, elles permettent de s'engager de façon individuelle ou collective.

Soyez donc nombreux à tirer profit de cette étude et à appliquer les écogestes qui relèvent de vos pratiques.

Valéry Hergott
Directeur

Association Riposte Verte



LES MULTIPLES IMPACTS DU TRAVAIL DE BUREAU



Parce qu'ils représentent 75 % des emplois et du PIB, les acteurs tertiaires doivent innover et agir sur leurs impacts afin d'assumer leur responsabilité sociétale.

CONSOMMATIONS

ÉNERGIE

Chauffage
Climatisation
Éclairage
Matériels informatique
& d'impression
...

CONSOMMABLES

Papier / carton
Petites fournitures
Cartouches/toners

EAU

Bouteilles
Robinets
WC

DIVERS

Produits d'entretien
Transport
Mobilier
...

IMPACTS

GAZ À EFFET DE SERRE

Transport
Électricité
Chauffage
...

DÉCHETS

Papier / carton
DEEE
Plastique
Organiques

EAUX USÉES

Toilettes
Ménage
...

POLLUANTS

DEEE
Cartouches / toners
Ampoules / Piles
Produits d'entretien
...



Le saviez-vous ?

Il existe une science des déchets !
Son nom : la rudologie.

TABLE RONDE 1 CONTEXTE & SOLUTIONS



Le 7 avril 2011, Riposte Verte et la région IDF donnait la parole à des acteurs spécialistes du tertiaire et détenteurs d'une légitimité à forte valeur ajoutée. Tout d'abord, le contexte était posé, des solutions innovantes mises en avant et des retours d'expérience partagés. Ensuite, les intervenants échangeaient avec la salle.



➤ **Anne-Sophie de KERANGAL**, responsable du service Prévention et gestion des déchets de la **Région IDF**, présente le « Plan régional de prévention des déchets ». Cet accord, signé avec l'ADEME, engage la région, même sur ses sites. Il contient des objectifs ambitieux puisque **80 % de la population francilienne doit être couverte par un Programme Local de Prévention (PLP) d'ici 2014.**



➤ **Laure MOUTIER**, du service Déchets de l'**ADEME IDF**, met en avant les dispositifs de soutien techniques et financiers pour entreprises et collectivités. Elle informe des aides au diagnostic et à la mise en place d'un Système de Management Environnemental pour les entreprises et d'un PLP pour les collectivités. L'objectif affiché étant de **diminuer de 7 % les déchets d'ordures ménagères et assimilés en 5 ans.**



➤ **Valéry HERGOTT**, directeur de **Riposte Verte**, fait un état des lieux de la gestion des déchets dans les activités de bureaux et la synthèse de l'étude PAP50, réalisée avec le WWF auprès des 50 plus grandes entreprises françaises. Il rappelle la **nécessité de structurer sa démarche, d'adapter ses équipements et de fédérer ses salariés** avec des consignes simples et claires, rappelées régulièrement.

Info méthode

Une politique formalisée assure l'adhésion et la reconnaissance des parties prenantes.

TABLE RONDE 2 RETOURS D'EXPERIENCE



➤ **Estelle BECUWE**, Responsable RSE de **AXA France**, explique les moyens mis en oeuvre pour développer le tri et réduire de 15 % la consommation de papier entre 2009 et 2010. Par ex. : un intéressement intégrant une baisse des consommations, de la communication interne sur les ecogestes, une baisse des éditions imprimées...



➤ **Bruno MEURA**, fondateur d'**ELISE**, rappelle que la loi n'est pas systématiquement appliquée pour les déchets de bureau alors que la France manque de matières premières pour fabriquer du papier recyclé. Il insiste sur l'intérêt environnemental, financier et social du recyclage ainsi que la simplicité de sa mise en oeuvre pour une structure tertiaire.



➤ **Christine GALLAND**, chargée de projet DD au **CG 93** évoque la politique interne menée en matière de collecte et de valorisation. Elle revient sur l'importance du diagnostic initial et de la sensibilisation tout en présentant des actions innovantes dont une bourse de réemploi (reconditionnement de matériel informatique ou de mobilier).



➤ **Fabienne LANDEROIN**, responsable IDF des **Ateliers du Bocage-Emmaüs**, fait ressortir les avantages d'une collecte multi-déchets et d'un bon maillage territorial de la part d'un prestataire. Elle insiste sur la nécessité de valoriser son matériel pour diminuer la fracture numérique et de faire appel à des structures professionnelles respectant la loi.



➤ **Gilles Thibault**, haut fonctionnaire en charge du Plan administration exemplaire au **Ministère des affaires étrangères**, présente les objectifs de baisse des consommations pour le papier et les fournitures en insistant, lui aussi, sur l'importance d'un plan d'actions structuré, de la sensibilisation et du soutien de la direction pour réussir.

Info enquête

La consommation annuelle moyenne d'un employé de bureau est de 75 kg de papier.

QUESTIONS / RÉPONSES



► Est-il préférable d'acheter du papier recyclé ou certifié ?

Pour produire du papier recyclé, il est nécessaire d'y incorporer des fibres neuves. Les deux sont donc indispensables sur le marché. Idéalement, on devrait utiliser 80 % de papier recyclé et 20 % de fibres vierges (certifiées).



► Pourquoi recycler du papier pollué-t-il moins ?

Le papier recyclé nécessite pour sa fabrication beaucoup moins d'eau et d'énergie. De plus, les procédés s'améliorent et l'utilisation de produits chimiques diminue.



► Faut-il privilégier une collecte mono ou multi-déchets ?

La solution de facilité tend à privilégier un prestataire multi-déchets car il y a moins d'intervenants. Attention, cependant, à la traçabilité qui peut être moins bonne. En général, un prestataire spécialisé sur un type de déchet sera plus rigoureux.



► Quels conseils pour consommer moins & trier plus ?

Une politique multi-canal est indispensable avec notamment une sensibilisation régulière aux bonnes pratiques, une communication sur le suivi des actions engagées (intranet, newsletter...) et une implication individuelle et collective (par un système de bonus financier par exemple).

Le saviez-vous ?

Chaque année, 60 millions de cartouches/toners sont consommés mais seuls 15 % sont recyclés.

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS



En plus d'encourager le tri il faut appliquer le Principe des 3 R (Réduire, Réutiliser, Recycler) parce que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit.

LES 6 BONNES PRATIQUES DE LA RIPOSTE

	FAIT	À FAIRE
1 Réemployer les déchets (réutilisables) Papier brouillon, don d'ordinateur, recharge cartouches/piles...		
2 Recycler tous vos déchets finaux Papier/carton, EEE, cartouches/toners, ampoules, piles, canettes...		
3 Planifier l'exécution des tâches d'entretien		
4 Favoriser les produits d'entretien (éco)responsables Naturels, biodégradables, concentrés, rechargeables, labellisés...		
5 Bannir (ou limiter) l'utilisation de bouteilles d'eau, fontaines bonbonnes, gobelets et lingettes		
6 Réduire la consommation d'eau des sanitaires Mousseurs, chasses 3/6 l, écoplaquettes, réglage du flotteur...		

Info enquête

Tous les ans, 14 000 t de déchets d'impression sont produits (dont 550 t d'encre résiduelles).

DÉCHETS

Quelles éco-pratiques au bureau ?



- Étude & Analyse -

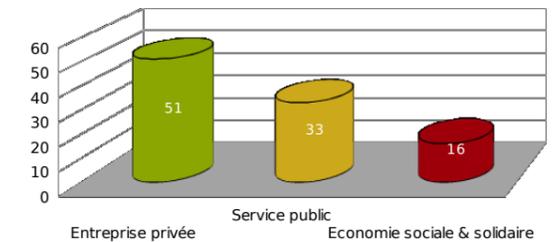
Septembre 2011

LE PANEL

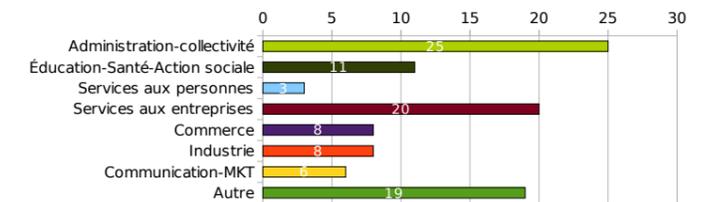


Étude distribuée électroniquement et mise en ligne durant le mois de juin 2011, elle comptabilise, au total, 768 réponses (dont 586 complètes et validées).

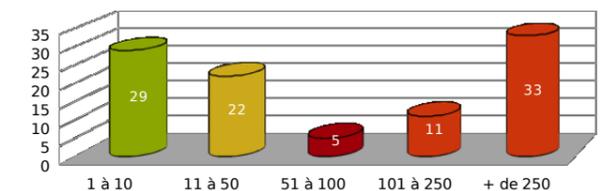
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous ?
(en %)



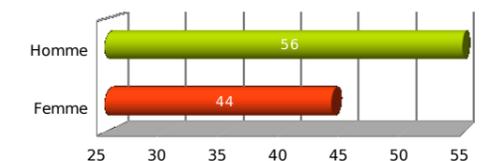
2. Sur quel secteur d'activité ?
(en %)



3. Quelle est la taille de votre organisation ?
(en %)



4. Vous êtes ?
(en %)



Le saviez-vous ?

Il existe une science des déchets !
Son nom : la rudologie.

L'ANALYSE



TRI & COLLECTE

TROP SOUVENT, LA COLLECTE SÉLECTIVE EXISTE MAIS PAS LE TRI

Première constat : **trois acteurs du tertiaire interrogés sur quatre bénéficient d'une collecte sélective** de leurs déchets. Seconde information, neuf sur dix trient le papier (88 %), une moitié le plastique (55 %), le verre (48 %) et l'aluminium (52 %).

Il apparaît donc que trop souvent le tri n'est pas effectué alors que la collecte sélective existe. Et, à l'inverse, pour le papier, le tri ne mène pas toujours à la poubelle jaune !

Notons enfin que seules 59 % des personnes interrogées sont certaines que le tri est suivi d'une collecte sélective. À l'inverse, au moins **17 % des poubelles triées sont mélangées pour la collecte** dans un bac unique, les efforts de tri sont, dans ce cas, inutiles !

RÉEMPLOI : LE PARENT PAUVRE

Que ce soit via le don, la recharge ou le reconditionnement, le réemploi des « déchets » n'est pas encore entré dans les moeurs.

Ainsi, **9 % du panel rechargent les cartouches d'encre/toners**, 71 % recyclent ces déchets dangereux et 20 % les jettent ou les « perdent de vue ». 41 % du recyclage s'effectue auprès du fournisseur, 21 % d'une association solidaire et 6 % de Conibi.

Concernant l'éclairage, si **50 % des ampoules sont recyclées avec certitude et au moins 12 % sont jetées hors filière agréée**, un manque de communication interne fait que 38 % des collaborateurs ne savent pas ce qu'elles deviennent en fin de vie.

Situation presque identique **pour les piles : 2 % sont rechargées**, 66 % recyclées, 8% jetées hors filière et une sur quatre traitée sans qu'une information ne soit donnée.

S'il est avéré qu'**un déchet informatique sur deux est recyclé** (60 %), il est à noter qu'**un tiers des collaborateurs ne savent pas ce que devient leur ordinateur usagé** (32 %). Le recyclage se fait en majorité vers une entreprise spécialisée ou le fournisseur (48 %) et vers le personnel ou une association solidaire (30 %).

DES COLLABORATEURS (TOUJOURS) PRÊTS À S'ENGAGER

89 % affirment que le système de tri peut être amélioré (ou instauré) dans leurs structures et **96 % se disent prêts à faire des efforts** pour y participer.

NETTOYAGE

UN MANQUE D'ORGANISATION PRÉJUDICIALE

En effet, seul un salarié sur trois (31 %) peut affirmer qu'un planning détaillé est fourni aux employés de ménage. Au moins **un tiers des acteurs interrogés ne détaillent pas leurs exigences** au responsable de l'entretien des locaux. Instruire ce personnel des pratiques attendues et des procédures à suivre est pourtant indispensable dans une démarche (éco)responsable. Chez les collaborateurs, **un salarié sur trois ne sait rien de la politique en la matière**.

Du fait du manque de poubelles sélectives, **72 % des poubelles de bureau sont « protégées » par un sac**. Leur fréquence de renouvellement est, elle, très variable mais, tout de même, **un tiers des sacs sont changés tous les jours**. (soit, par exemple, plus de 2 000 sacs par an pour dix poubelles !).

L'IMPACT DES PRODUITS D'ENTRETIEN « OUBLIÉ »

La même tendance se retrouve dans les critères de choix des produits de nettoyage. **Un tiers (35 %) des personnes interrogées ne s'intéressent pas aux produits d'entretien qu'ils respirent toute la journée !** Quand ils les connaissent, il ressort que moins de la moitié sont biodégradables (8 %), (éco)labellisés (27 %) ou concentrés/rechargeables (4 %) et qu'un quart (26 %) ne présente aucun avantage environnemental.

Un produit emblématique d'une consommation néfaste pour l'environnement, **la lingette nettoiyante, est utilisée dans 14 % des structures du tertiaire interrogées**. Heureusement, elle est, de plus en plus souvent, remplacée par une éponge ou un chiffon.

CONCLUSION

Les marges de progression sont révélatrices des efforts attendus pour assurer aussi bien le tri et le recyclage de ses déchets que l'entretien (et l'utilisation de produits d'entretien) écoresponsable. Et, **le défaut d'information des collaborateurs sur ces sujets illustre le manque de communication**, pourtant, indispensable à une prise de conscience individuelle et collective.

Durablement,

Valéry Hergott - Directeur

RIPOSTE VERTE

Observatoire du Bureau Responsable

www.riposteverte.com

LES COMMENTAIRES



> RÉPONSE 17

Situé dans un centre d'affaires, il n'y a pas de collecte sélectives des déchets au niveau du syndic - Il y a une **action de sensibilisation à faire auprès des syndicats pour les inciter à la mise en place d'une démarche groupée.**

> RÉPONSE 96

Ce qui est déchet pour les uns peut être utile aux autres. **Une idée : la brocante au bureau !** Les uns et les autres amènent au bureau des objets personnels dont ils ne veulent plus pour **vente/échange/don**. Autre action : notre gestionnaire de site a organisé une journée « grand ménage », avec des conteneurs spéciaux pour le papier, l'électronique et les autres déchets.

> RÉPONSE 122

(...) je n'ai que très peu d'information me permettant de répondre à votre questionnaire. Je ne sais pas ce que deviennent nos déchets. Ce questionnaire a eu cet effet : prise de conscience que **sur mon lieu de travail je n'ai aucune connaissance du devenir des déchets** générés, alors que j'estime faire partie des personnes qui peuvent se prévaloir d'être vigilante en ce domaine (dans ma vie privée).

> RÉPONSE 262

Les sacs poubelles sont transparents pour vérifier d'un simple coup d'oeil le tri et changer quand ils sont abimés et non pas à une fréquence prédéfinie. La poussière sur les entrées d'air des ordinateurs est nettoyée. Bon vent.

> RÉPONSE 271

Pour améliorer le tri, il faut un guide de procédure clair, pratique et illustré (sans « morale », tout le monde sais que c'est mieux de trier pour recycler - quoi et comment, c'est ça qui n'est pas simple) **et des containers ad hoc** (par exemple pour les piles, pour les ampoules...).

Le saviez-vous ?

164 kg de déchets sont générés pour fabriquer un ordinateur (dont 24 kg hautement toxiques).

> RÉPONSE 513

Nous nous sommes récemment séparés de matériaux informatiques HS, **DEEE, au profit d'une association solidaire** et avons mis en place la **collecte sélective des cartouches d'encre vides également avec une asso.**

> RÉPONSE 574

Les produits de ménage sont toxiques, non bio, dangereux pour le personnel de ménage et les usagers...

> RÉPONSE 591

Pas directement concernée pas le suivi de l'entretien, **je ne me suis jamais posée la question des produits d'entretien utilisés.** Du coup, je connais pas non plus les consignes données à l'entreprise de nettoyage. Pas facile de répondre à toutes les questions !

> RÉPONSE 666

Une démarche de relance du tri des déchets en interne est en cours, qui se révèle très positive : **équipement de tous les bureaux en bacs sélectifs, collecte du verre, communication interne, conférences, distribution de fiches-erreurs, contrôle de la qualité du tri dans les bacs collectifs...** qui sera suivie une fois pérenne par un programme de réduction des déchets de bureau.

> RÉPONSE 677

Nous avons **un système de tri des déchets industriels très performant mais aucun pour nos DIB.** Il nous reste à trouver une structure pour nos DIB : canettes, plastique, crayons, emballages, autres...



Info enquête

Les entreprises françaises dépensent plus de 400 M € par an en impression *inutiles*.

LES DONNÉES CHIFFRÉES



5. Les locaux bénéficient-ils de la collecte sélective des déchets ?

	Total	Pourcentage
Oui	433	74 %
Non	112	19 %
Ne sais pas	41	7 %

6. Le tri des déchets est-il réalisé en interne pour... Papier / Carton ?

	Total	Pourcentage
Oui	513	88 %
Non	73	12 %

6.1. Plastique ?

	Total	Pourcentage
Oui	322	55 %
Non	264	45 %

6.2. Canettes ?

	Total	Pourcentage
Oui	280	48 %
Non	306	52 %

6.3. Verre ?

	Total	Pourcentage
Oui	307	52 %
Non	279	48 %

10. Les poubelles triées sont-elles toujours séparées en les vidant ?

	Total	Pourcentage
Oui	303	59 %
Non	86	17 %
Ne sais pas	124	24 %

13. Quel traitement est apporté aux cartouches d'impression vides ?

	Total	Pourcentage
Rechargées	53	9 %
Recyclées	416	71 %
Jetées	48	8 %
Ne sais pas	69	12 %

13.1. Si recyclées, Elles sont recyclées auprès de ?

	Total	Pourcentage
Fournisseur	172	41 %
Conibi	23	6 %
Association solidaire	89	21 %
Autre	54	13 %
Ne sais pas	78	19 %

13.2. ampoules basse consommation (dont les néons) usagées ?

	Total	Pourcentage
Recyclées	293	50 %
Jetées	73	12 %
Ne sais pas	220	38 %

13.3. piles usagées ?

	Total	Pourcentage
Rechargées	13	2 %
Recyclées	386	66 %
Jetées	46	8 %
Ne sais pas	186	32 %



13.4. déchets informatiques (écrans, tours...) ?		
	Total	Pourcentage
Recyclés	352	60 %
Jetés	48	8 %
Ne sais pas	186	32 %

13.4.1. Si recyclés, ils sont recyclés auprès de ?		
	Total	Pourcentage
Entreprise spécialisée	112	32 %
Collaborateurs	18	5 %
Association solidaire	89	25 %
Fournisseur	49	15 %
Autre	36	10 %
Ne sais pas	46	13 %

19. Pensez-vous que l'on puisse améliorer (ou instaurer) le tri des déchets en interne ?		
	Total	Pourcentage
Oui	524	89 %
Non	62	11 %

20. Êtes-vous disposé à changer certaines procédures de travail pour améliorer le système de tri ?		
	Total	Pourcentage
Oui	561	96 %
Non	25	4 %

21. Est-il fourni un planning (ou cahier des charges) détaillé au(x) préposé(s) au ménage ?		
	Total	Pourcentage
Oui	180	31 %
Non	210	36 %
Ne sais pas	196	33 %

22. Les poubelles de bureau sont-elles « protégées » par des sacs en plastique ?		
	Total	Pourcentage
Oui	421	72 %
Non	165	28 %

22.1. avec quelle fréquence sont-ils changés ?		
	Total	Pourcentage
Variable	112	27 %
1 fois/semaine	121	29 %
2 fois/semaine	60	14 %
Tous les jours	128	30 %

24. Quel(s) critère(s) détermine(nt) l'achat de produits d'entretien ?		
	Total	Pourcentage
Produits biodégradables	46	8 %
Produits (éco)labellisés (NF Environnement, Label européen...)	159	27 %
Produits concentrés/rechargeables	23	4 %
Rapport qualité/prix	142	24 %
Marque	9	2 %
Ne sais pas	207	35 %

26. Utilise-t-on des lingettes nettoyantes au sein de votre structure mises à disposition des salariés ?		
	Total	Pourcentage
Oui	182	14 %
Non	504	86 %

26.1. mises à disposition des employés de ménage ?		
	Total	Pourcentage
Oui	73	12 %
Non	334	57 %
Ne sais pas	179	31 %



POUR UNE RIPOSTE SOLIDAIRE



Prix Nobel de la paix 2007, le GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat) ne cesse d'avertir que la planète est en danger du fait :

- du réchauffement climatique,
- de la raréfaction des ressources en eau potable,
- de la pollution localisée des sols
- de la perte de biodiversité...

et que les activités humaines en portent la responsabilité.

L'heure est donc aux engagements individuels et collectifs pour inverser la tendance et agir en citoyens (éco)responsables.

Fondée en 2006, l'association anime l'Observatoire de l'écoresponsabilité du tertiaire, soutenu par le Fonds Social Européen (FSE), reconnu par le Label Agenda 21 en Essonne et en partenariat avec le WWF (Comité PAP50).

Indépendants, nous proposons une information accessible aussi bien aux dirigeants d'entreprises, aux élus d'associations et de collectivités qu'à leurs collaborateurs.

Nos études sont téléchargeables, libres de droit et peuvent aussi être reprises (après une simple notification par courriel) pour favoriser la prise de conscience individuelle et collective nécessaire au changement des pratiques et des mentalités.



ASSOCIATION RIPOSTE VERTE

Tél. : 0970 408 700 - contact@riposteverte.com
riposteverte.com - riposte-solidaire.blogspot.com